

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à 18 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, à la salle de la grange du Vigean.

Etaient présents :

Communauté de communes du Pays Gentiane : Valérie CABECAS, François BOISSET, Charles RODDE, Louis TOTY

Communauté de communes du Pays de Mauriac : Marie-Hélène CHASTRE, Olivier ROCHE, Jean-Pierre SOULIER, Roger RIBAUD

Communauté de communes du Pays de Salers : Jean-Marie FABRE, Marc SEPCHAT, François DESCOEUR, Jean-Pierre CINQUALBRES

Communauté de communes Sumène Artense : Alain DELAGE, Jean-Pierre GALEYRAND, Marc MAISONNEUVE, Christophe MORANGE, Éric MOULIER, Philippe VIALLEIX.

Ont donnés pouvoirs :

Serge LEYMONIE a donné pouvoir à Jean-Pierre SOULIER

A été nommé secrétaire de séance : Jean-Pierre SOULIER

Nombre de membres afférents au Conseil syndical : 28 / Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 15 mars 2021

N°004/2021

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

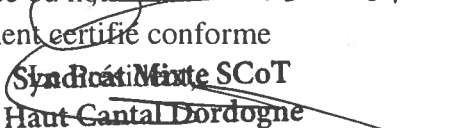
Monsieur le Président rappellera que l'élaboration du budget primitif des collectivités territoriales, qui comptent parmi leurs communes adhérentes, une ou plusieurs communes de 3500 habitants et plus, est précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.).

Ce débat, qui a lieu au plus tôt deux mois avant l'examen du budget primitif, permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Monsieur le Président présente à l'Assemblée les orientations budgétaires du budget primitif pour 2021 et les résultats de l'année 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président
Marc MAISONNEUVE

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Préfecture le 31/03/2021
Affichée ou notifiée le 31/03/2021
Document certifié conforme

Syndicat Mixte SCoT
Haut Cantal Dordogne


Syndicat Mixte SCoT
Haut Cantal Dordogne